



Commission scolaire
Pierre-Neveu
525, rue de la Madone
Mont-Laurier (Québec) J9L 1S4
Téléphone: (819) 623-4114
www.cspn.qc.ca

FORMULAIRE D'AUTORISATION DU CONDUCTEUR ET DE L'ACCOMPAGNATEUR

- Le conducteur est âgé d'au moins 21 ans.
- Le conducteur a cumulé 24 mois d'expérience de conduite à titre de titulaire de permis de classe 5.
- Le conducteur détient un permis de conduire valide.
- Le conducteur détient un certificat d'immatriculation et les assurances nécessaires sont en vigueur.
- Le conducteur a moins de 4 points d'inaptitude dans son dossier de conduite et n'a pas subi de suspension de son permis de conduire au cours des deux dernières années.
- Les conducteurs et accompagnateurs peuvent être, au préalable, soumis à la procédure de vérification des antécédents judiciaires de la Commission.
- Les véhicules doivent être équipés de pneus d'hiver entre le 15 novembre et le 15 avril et doivent, à première vue, être en bon état de réparation et de fonctionnement.
- Je m'engage à signaler tout changement dans les conditions ci-haut mentionnées.

Nom du conducteur ou accompagnateur : _____

Signature du conducteur ou accompagnateur : _____